



## Alliance française Ile Maurice

Conditions d'inscription : La participation à un cours ne devient effective qu'après le versement de l'intégralité des frais de scolarité. Il est à noter que si le nombre requis pour l'ouverture d'une session n'est pas atteint, le centre sera dans l'obligation d'annuler le cours.

Il est à noter que :

Annulation de dossier par les parents : Si l'annulation intervient **avant le début de la session de cours**, il sera retenu **Rs 500** de frais de dossier au moment du remboursement des frais engagés. **AUCUN REMBOURSEMENT NE PEUT ETRE ACCORDE APRES LE COMMENCEMENT D'UNE SESSION DE COURS (2 classes).**

1. L'inscription aux cours de l'Alliance Française, implique l'adhésion pleine et complète aux règlements.
2. L'étudiant mineur est sous la responsabilité de l'Alliance Française durant les heures de cours uniquement et ne doit pas rentrer dans les salles de cours tant que l'enseignant n'y est pas. Avant et après les heures de classe, les parents sont responsables de leur(s) enfant(s).
3. La dégradation ou la détérioration du matériel de l'Alliance Française par un élève entraînera l'exclusion immédiate de celui-ci, et une demande de dédommagement sera présentée aux parents pour les mineurs ou à l'étudiant.
4. L'Alliance Française est un centre de formation. Il est demandé à chaque étudiant de respecter le silence lors de ses déplacements dans les locaux de l'Alliance Française.
5. Il est rappelé qu'un élève inscrit se doit d'être ponctuel et assidu aux cours.
6. Les étudiants ne sont pas autorisés à manger dans les salles de classe. De plus il est aussi interdit de fumer dans les locaux.
7. L'inscription aux cours n'entraîne pas une adhésion systématique à la bibliothèque. Il est cependant conseillé aux parents de faire le nécessaire pour que l'enfant puisse s'abonner à la bibliothèque.

### VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE

<b>Cyclone - Alerte 1</b>		<b>Veille de fortes pluies</b>
les cours sont maintenus		l'Alliance Française peut décider de suspendre ou d'annuler les cours si les conditions climatiques sont jugées dangereuses.
<b>Cyclone - Alerte 2</b>		<b>Fortes pluies / pluies torrentielles</b>
tous les cours sont annulés		En cas de fortes pluies et si le Ministère décide de fermer les écoles, les cours en présentiel seront annulés à l'Alliance Française et une transition vers les cours en ligne sera effectuée ( <b>cycles secondaire &amp; adultes</b> ).
<b>Cyclone - Alerte 3</b>		
tous les cours sont annulés		